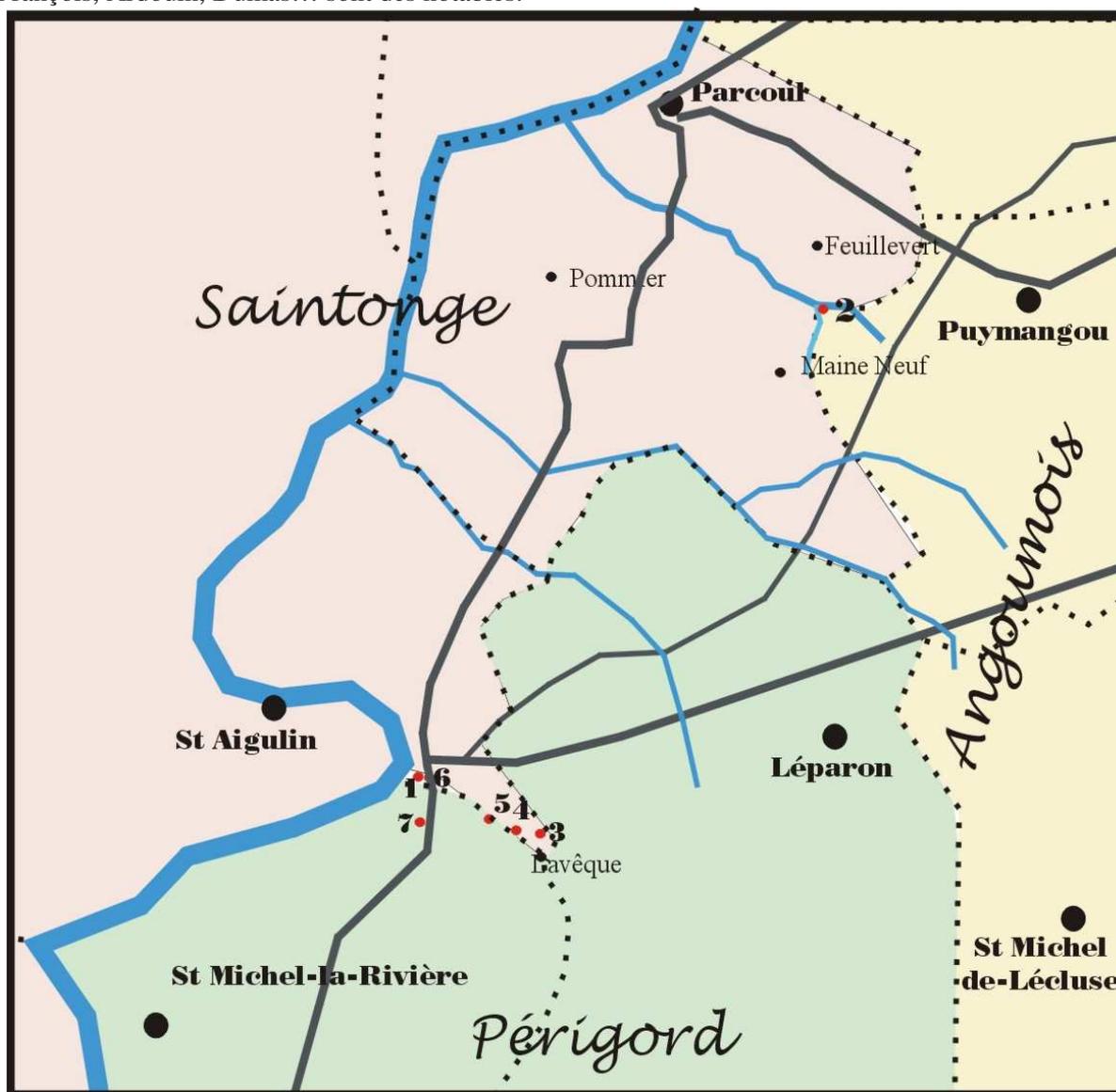


Chronique Doublaud :

LES TEMPLES DE LA ROCHE-CHALAIS

Le Calvinisme a prospéré à La Roche d'autant plus facilement que les seigneurs de la châtellenie avaient adopté les idées nouvelles défendues par Marguerite, sœur du Roi François 1^{er}, épouse du roi de Navarre et donc comtesse de Périgord. A cette époque, traditionnellement, les sujets adoptent la religion de leur seigneur. C'est ce qui explique que les Lanes, seigneurs de La Roche-Chalais, sont protestants jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes. De même, les titulaires d'offices de leur châtellenie sont protestants comme leurs seigneurs. Procureurs, juges, notaires... les Trigant, François, Ardouin, Dumas... sont des notables.



Les lieux de culte protestant dans l'ordre chronologique de leur apparition :

- 1 : Le temple du château - 2 : Charnicot ou Jarnicot - 3 : Champion - 4 : Lonclément
- 5 : Le temple, de la Révolution à 1845 - 6 : Le dernier temple 1845-1950/60.
- 7 : le cimetière protestant de Charmot.

1- Les temples anciens :

Dans une liste de pasteurs trouvée à Genève et que l'on peut dater de 1567, on trouve le nom de Louis Tausiac, *pasteur à La Roche-Chalais*. Il y avait donc un lieu de culte, sans doute dans l'enceinte même du château, comme le confirme, en 1651 le dernier seigneur protestant du lieu. (1)

Charles de Lanes, fils de Guy-Odet, est très explicite sur ses convictions religieuses. Il note en effet dans son testament¹ *écrit de [sa] main : je confesse un seul Dieu en Trinité de personne ; je luy rends graces de tant de bienfait que j'ay receu de sa bonté et particulièrement de ce qu'il m'a conservé dans la Vérité de son Saint Evangile m'ayant empesché de tomber dans les ténèbres [...] où j'estois naturellement plongé ...*

Charles précise que s'il meurt à La Roche, il veut être enseveli dans *la chapelle* de son château accompagné seulement de ses amis et voisins ; s'il décède hors de sa maison, il demande à ce que son corps soit ramené à La Roche. Surtout, dans ce testament prémonitoire de ce qui va arriver aux protestants, il précise... *affin que le Saint ministre soit entreteneu à la Roche où Dieu l'atand bien que d'y avoir demeuré sy longues années, je donne et lègue de pension annuelle au pasteur et à ses successeurs qui serviront l'Eglise de la Roche la somme de cent livres, laquelle sera prinse sur tous mes biens et en cas que je ne l'aye payée avant mon deceps je veult et entend néanmoins que la dicte somme de cent livres de pension annuelle puisse estre esteinte et amortie toutesfois et quittée que mon héritier le voudra bien moyennant la somme de quinze cents livres.*

Les historiens nous disent que la Révocation de l'Edit de Nantes par l'Édit de Fontainebleau, le 18 octobre 1685, fut bien accueillie par la majorité des Français, favorables à l'unité religieuse du royaume. « Une foi, une loi, un roi » disait-on. Les seigneurs de La Roche-Chalais abandonnent alors le protestantisme, leurs sujets aussi, du moins officiellement. Chose surprenante cependant, les titulaires d'office, à commencer par le juge sénéchal, restent en place. Cela laisse supposer qu'ils ont abjuré *officiellement* leur foi protestante pour être en accord avec leur seigneur. Les pages des registres paroissiaux catholiques de Saint-Michel-la-Rivière et de Saint-Aigulin concernant les années suivant la révocation ont curieusement disparu². Il ne nous est donc pas possible de savoir s'il y eu des abjurations et des conversions *de masse* parmi les familles de notables de la châtellenie comme dans d'autres paroisses de la vallée de la Dordogne par exemple. Il semble aussi qu'il n'y ait pas eu de guerre religieuse dans la châtellenie, même si certains curés se montrèrent un peu trop zélés dans les tracasseries et vexations à l'encontre de quelques huguenots et s'ils firent appel à l'intendant pour qu'il envoie quelques soldats loger chez les moins dociles de leurs paroissiens. Cependant, au fond de leur cœur, dans leur grande majorité, ces notables restent fidèles à la foi de leurs ancêtres comme il apparaîtra en 1789.

C'est sans doute à la suite de cette révocation de 1685 que le temple de la Roche-Chalais fut démoli si j'en juge par le compte rendu fait par l'évêque, trois ans plus tard, en 1688, lors de sa visite canonique dans l'archiprêtré de Vanxains. Au sujet de l'église de Saint-Michel-la-Rivière il note :

Gilles Douzinet curé. Cyboire d'estain. Porte-Dieu et soleil de cuivre sur pied de bois. Sacristie assez bien en ornements. Sanctuaire et nef sans lambris, [sans] pavés ny vitres. N'y a de fons baptismaux. Y a de Saintes Huiles. Cymetière ouvert. N'y a de cloches ny clocher, ny scindiqs, ny maison. A été augmentée des matériaux du Temple de Larochebeaucourt qui ne sont payés.*

*Sans doute y a-t-il erreur, il doit s'agir du temple de la Roche-Chalais.

Le culte protestant va alors se poursuivre clandestinement *au désert*. On se cache pour pratiquer un culte désormais interdit. La piété quotidienne exige des trésors de précautions, tout comme la tenue des assemblées. Non seulement la lecture en français de la Bible est prohibée, mais la prière en français l'est aussi. La prière chantée des psaumes, en français, est alors un scandale pour les théologiens catholiques.

Avec les années et la propagation des nouvelles idées du siècle des Lumières, certaines tolérances vont cependant apparaître et s'amplifier dès la première moitié du XVIII^e siècle.

2 -Les maisons d'oraison : Jarnicot et Lonclement.

J'emprunte ces quelques lignes à l'histoire du protestantisme dans notre région, telle qu'elle est exposée à la maison de la Société de l'histoire du Protestantisme dans la vallée de la Dordogne sise au 6 bis rue Chanzy à Sainte-Foy-la-Grande :

¹ Consultable aux AD 24 (2 B 560)

² En 1789, avec la liberté de culte retrouvée, les élections nous prouvent que le protestantisme n'avait pas disparu à La Roche-Chalais. Les cinq premiers maires élus, jusqu'en 1806, furent protestants ! Ne peut-on pas penser que les pages des registres paroissiaux mentionnant les abjurations et conversions des ancêtres de ces notables aux commandes municipales, ont été volontairement soustraites des registres désormais en charges des municipalités ?

« Profitant de cette tolérance de fait, Louis Gibert (pasteur de Saintonge) décida de mettre en action un plan mûrement réfléchi, mais complètement " fou " : construire des maisons d'oraison où l'on se rassemblerait chaque dimanche. Cette stratégie visait d'abord à "redresser" les Églises conformément aux décisions du synode national de 1744. Gibert convainca assez de fidèles zélés et audacieux pour réaliser ce plan. La première maison fut installée dans une grange de Breuillet (canton de Royan, 9 km au nord) en septembre 1755, selon la lettre qu'il écrivit en janvier 1756 à son frère étudiant au séminaire de Lausanne.

Cette maison n'a pas l'aspect extérieur d'un temple ; elle n'en porte pas le nom, puisque la construction d'un temple est interdite. Le nom de maison d'oraison se place donc dans un vide juridique. Néanmoins, cela est inacceptable pour les autorités qui réagissent et la grange de Breuillet est incendiée en janvier 1756.

Dans notre petite région, deux endroits semblent avoir eu les faveurs de ces rassemblements clandestins : Jarnicot ou Charnicot (2) près de Parcou, Lonclément près de Champion³ (3). Nous en avons la confirmation par un registre d'état civil tenu par les protestants à partir de 1764. Le premier acte est daté de Charnicot.



La fontaine de Charnicot.

Le lieu de rassemblement était-il dans une maison d'oraison ou tout simplement dans la petite prairie légèrement en pente qui domine le confluent des deux ruisselets ? Nous ne le savons pas mais ce qui est sûr, c'est que le lieu est parfaitement situé. S'il est bien en Saintonge, nous sommes à quelques enjambées de l'Angoumois. Les fidèles se donnaient rendez-vous là, par le bouche à oreille, lorsqu'un pasteur était annoncé en tournée. Les fidèles y arrivaient avec de curieux bouts de bois qu'ils assemblaient rapidement pour en faire une chaire du haut de laquelle le pasteur pouvait faire entendre la bonne parole.



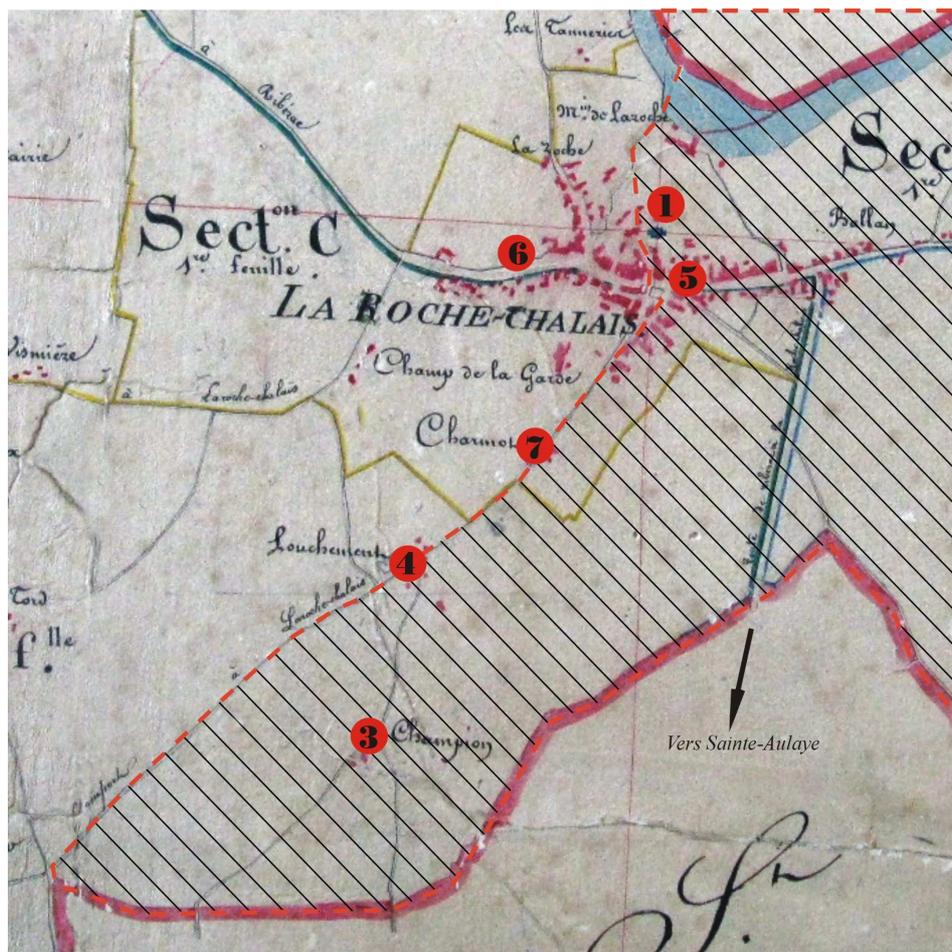
Chaire du désert.

Cette chaire du XVIIIe siècle se trouve au musée Calvin de Noyon. Elle est d'origine périgourdine. Une copie en a été faite qu'on peut voir au musée de Sainte-Foy déjà cité. Elle est démontable. Après la cérémonie, les fidèles repartaient chez eux en se répartissant les pièces de bois de la chaire qu'on remonterait à la prochaine cérémonie.

Champion (3) et Lonclément, autrefois l'oncle Clément ou Eliot Clément (4), sont des lieux plus près de La Roche mais eux aussi sur la frontière entre Saintonge et Périgord. Cela permettait de se sauver facilement en cas d'intervention de la maréchaussée. Comme on ne savait pas très bien sans doute par où passait exactement la frontière, le curé de Saint-Michel-la-Rivière dénonçait ce lieu de culte clandestin toléré par son voisin le curé de Saint-Aigulin et, réciproquement, celui-ci traitait son

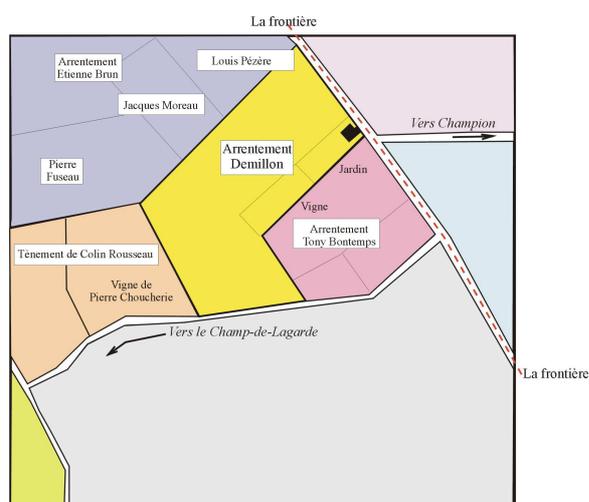
³ Voir à ce sujet : Comte de Saint-Saud, *Le Marquisat de la Roche-Chalais*, p, 48 Ed, Libro-Liber 1992.

collègue de Saint-Michel-la-Rivière de laxiste... une façon de sauver les apparences sans doute vis-à-vis des autorités supérieures.



Les lieux de culte protestant de La Roche-Chalais.

- 1 : Le temple du château - 3 : Champion - 4 : Lonclément
 5 : Le temple qui a servi de la Révolution jusqu'en 1840 - 6 : Le dernier temple construit en 1840 et qui a servi jusque dans les années cinquante.
 7 : le cimetière protestant de Charmot.



En noir, la maison d'oraison.

Le tènement de Lonclément appartient aux Demillon, protestants notoires de la Châtellenie. Élie Demillon meurt le 9 avril 1759. Le curé Arnaud déclare « qu'il consent à ce que ledit Million soit enterré où bon l'on jugera... ayant persisté opiniâtement de vouloir mourir séparé de la communion des vrais fidèles et ayant refusé les sacrements... ». Peu de temps après, sa veuve, demoiselle Marie Robert, habitant du lieu d'Éliot Clément, renouvelle sa tenure. En recoupant les renseignements de cet acte notarié⁴ avec le premier plan cadastral de La Roche-Chalais, nous pouvons situer précisément l'endroit où se trouvait la maison d'oraison, sur la frontière entre Périgord et Angoumois.

⁴ archives privées.

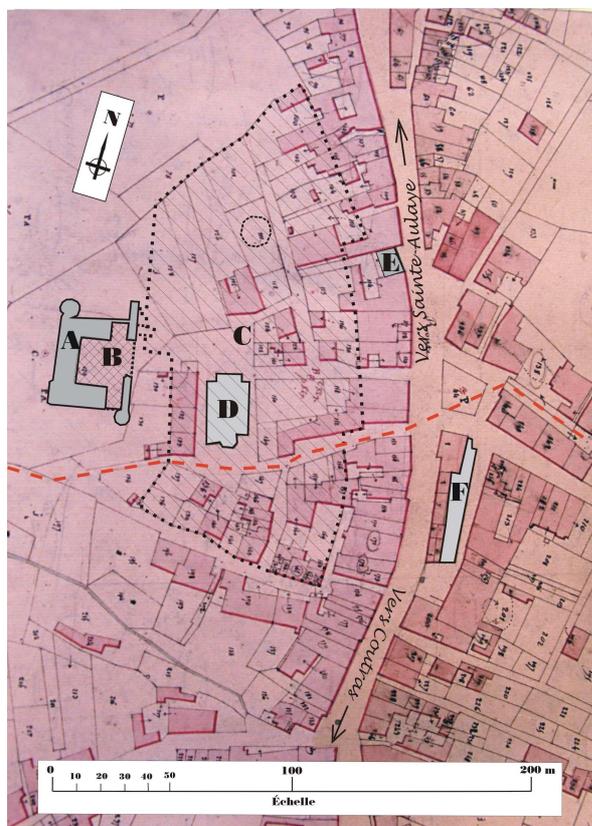
3 - Les temples nouveaux :

Avec la Révolution, la liberté de religion proclamée, les protestants de La Roche-Chalais sont encore très nombreux malgré plus de cent années de persécution.

Le souci premier du premier consul Bonaparte, c'est de bien encadrer le peuple. Fini la liberté révolutionnaire, le premier consul prépare l'Empire. Les articles organiques de 1802 qui suivent le Concordat de 1801, permettent enfin la construction de temples et l'organisation des églises ce que n'avait pas fait la Révolution. La communauté protestante de la Roche-Chalais qui s'étend en fait sur toute la région de Saint-Aigulin, Chalais, Léparon... demande simplement un pasteur. C'est donc qu'un lieu de culte existe déjà, sans doute celui qui figure au bord de la grand'rue (5) sur le premier plan cadastral de la commune, plan établi en 1834. D'après Saint-Saud ce local avait fait partie du château.

Dès 1832 les protestants de La Roche-Chalais décident de construire un nouveau temple. Ils auront l'autorisation de le faire en 1842 sur un terrain acheté en 1843 et qui appartenait à Monsieur Frichou. Situé sur la route de Coutras, le temple est inauguré le 20 septembre 1845.

Ce nouveau temple a été désaffecté dans les années soixante. Racheté par la commune, il a été restauré et est devenu un lieu culturel inauguré le 6 août 2010.



De la Révolution à 1845 le temple (E) se trouvait sur la grand rue.

A, B, C : emplacements supposés du château, avec sa cour intérieure et son puits ; D : la première église construite au début du XIXe siècle ; F : la halle.

Inauguré en 1845 le dernier temple a été transformé en salle culturelle en 2010.

Maurice Biret Janvier 2011⁵

⁵ Cette chronique est extraite de la conférence que j'ai prononcée le 6 août 2010 lors de l'inauguration de la salle culturelle.